

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale)

► ANIMATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

Responsable pédagogique : Hakima MOUNIR
Responsable d'année : Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

SOMMAIRE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	4
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	9
COORDONNEES DES ENSEIGNANTS	13
CALENDRIER	14
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	16
UE 1 - Comprendre les transformations et mutations éducatives et sociales ----	17
UE 2 - Analyser les politiques publiques	22
UE 3 - Savoir conduire la méthodologie de la recherche	23
UE 4 - Connaître les langages et outils professionnels	27
UE 5 - Connaître les contextes et environnements professionnels	33
UE 6 - Acquérir des connaissances en pré-spécialisation	38
UE 7 - Pratiquer la recherche	48

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

SCOLARITE

Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité

Pour toute demande administrative, les étudiants peuvent s'adresser à leur gestionnaire de scolarité au 6^{ème} étage bureau 614 auprès de :

Carole PRIGENT : carole.prigent@u-pec.fr
ou en appelant le 01.45.17.44.66

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	9h - 12h45	Fermé
MARDI	9h - 12h45	14h- 16h30
MERCREDI	9h - 12h45	Fermé
JEUDI	9h - 12h45	14h- 16h30
VENDREDI	Travail à distance Joignable par mail et téléphone	

En période de rentrée

le bureau est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 16h00.

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

UFR SESS-STAPS

Bâtiment La Pyramide - Bureau 614

80, avenue du Général de Gaulle

94009 CRETEIL CEDEX

Coordonnées de la responsable pédagogique du Master 1 Animation et Education Populaire

Hakima MOUNIR : amounir@u-pec.fr

Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l'organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité en ligne réservée au Master 1 pour des informations : l'emploi du temps, l'absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d'emplois du temps....

Pour consulter ces informations en ligne :

Site de l'université : ([Université Paris-Est Créteil \(UPEC\)](#)).

Cliquez ensuite sur **Composantes** et choisissez

Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS.

Puis, dans l'onglet **Scolarité** cliquez sur **Master SESS** et enfin sur **M1 SESS.**

[Master 1 Sciences de l'Éducation — Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :

Vous cliquerez sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

[Consulter son emploi du temps en ligne](#)

Développer l'arborescence :

Groupes > UFR SESS > A – SESS FORMATION INITIALE > Master 1 et parcours

Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants sur le site pyramide

La salle de documentation :

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

[Service de documentation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

La restauration :

Le restaurant universitaire de l'UFR de Droit situé 83-85 avenue du Général de Gaulle ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide.

Sur le site pyramide, les **salles 103 et 104** situées au RDC seront ouvertes entre 12h30 et 13h30, afin que vous puissiez vous y installer le temps du déjeuner, en complément du Foyer/Cafétéria du CROUS situé au même étage. L'agencement de ces salles devra cependant être respecté, les tables non déplacées et vos déchets déposés dans les poubelles disposées à cet effet. Ces salles devront être libérées avant la reprise des cours. Une prestation de ménage sera assurée également avant 13h30.

La salle informatique en libre-service :

Salle 215 bis au 2^{ème} étage. L'accès à cette salle est strictement réservé aux étudiants de l'UPEC sur présentation de la carte d'étudiant valide pour l'année universitaire en cours.

Salles accessibles pour l'étude :

Les salles de cours du 3^e étage seront ouvertes de 8h à 18h30 tous les jours sauf le samedi. Vous trouverez chaque matin à l'entrée du hall de la Pyramide la programmation des enseignements de la journée. Ces salles vous seront donc accessibles en dehors des créneaux réservés pour le cours aux fins exclusives d'étude individuelle et de travail de groupe. La restauration n'y sera pas autorisée.

STAGES

Alisée BAUDRY, la gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats présente aux étudiant.es les modalités administratives et institutionnelles des stages en même temps que Laureline DUPUY, chargée des relations internationales au sein de l'UFR.

Alisée BAUDRY
Gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 38
soip.sess-staps@u-pec.fr

Étapes pour établir sa convention de stage

Quand chercher votre stage ?

- Attention ! Il est fortement conseillé de rechercher très tôt un organisme d'accueil pour la réalisation du stage.
- N'attendez pas le dernier moment pour compléter et faire signer vos conventions de stage. En effet des délais de traitement sont nécessaires (vous êtes très nombreux !)
- Un stage ne peut pas commencer sans convention de stage signée de toutes les parties.
- Un délai moyen de deux semaines est nécessaire pour le traitement de votre convention, son contrôle réglementaire et sa validation sur eStage.

Comment trouver votre stage ?

- Annonces : les applications spécialisées (Indeed, LinkedIn...), les réseaux sociaux (Facebook emploi...), les anciens étudiants, les associations des étudiants, les affichages dans les UFR etc.
- Bureau de l'insertion professionnelle et des stages de l'UFR SESS-STAPS.
- Votre réseau personnel, vos connaissances...
- Les enseignants référents...

Comment établir votre convention de stage ?

Avant de saisir votre convention, réunissez les documents suivants :

- Fiche de liaison : faites remplir la [fiche de liaison](#) par la structure d'accueil et votre enseignant référent.
- Informations CPAM : vous les trouverez sur votre attestation de droits à l'assurance maladie, ou de celle de vos parents si vous y êtes toujours affilié.

Ensuite vous saisissez votre convention de stage en ligne sur le lien eStage : <https://stage.u-pec.fr>

- Une fois votre convention contrôlée par le bureau des stages, vous recevrez un courriel vous demandant de vous présenter pour récupérer votre convention en trois exemplaires originaux auprès de votre gestionnaire de scolarité.
- Les trois exemplaires originaux de votre convention devront être signés par : vous, votre enseignant référent, votre structure d'accueil et votre tuteur professionnel.
- Vous rapportez les trois exemplaires originaux signés, à votre gestionnaire de scolarité, qui se chargera de les faire signer par la direction de l'UFR.
- Une fois les trois exemplaires originaux signés, votre gestionnaire de scolarité vous adressera un courriel pour venir récupérer deux exemplaires originaux. Vous gardez un exemplaire et vous donnez l'autre à votre structure d'accueil.

Vous n'êtes autorisé à commencer votre stage qu'une fois votre convention signée par l'ensemble des parties.

Bureau des stages

UFR SESS-STAPS

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Laureline DUPUY.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Laureline DUPUY.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable .

Laureline DUPUY
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
laureline.dupuy@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- **Animation et Education Populaire**
- **Insertion Formation**
- **Intervention Sociale**
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou lui être remis directement.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

Consulter le texte réglementaire :

[Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière](#)

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiants salariés (qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne), aux étudiants chargés de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes...).

Ces derniers pourront s'inscrire au régime dérogatoire, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent pas assister.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, la demande devra être effectuée **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur**. Le formulaire de régime dérogatoire est à télécharger sur la page de la scolarité et à rendre complété à la scolarité, bureau 614 : [FORMULAIRE REGIME DEROGATOIRE M1 AEP — Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des enseignements validés antérieurement dans une autre formation. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements** : [DEMANDE D'ALLEGEMENT M1 AEP — Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Assiduité au CM et TD

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. Les étudiant.e.s doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD.

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un régime dérogatoire.

L'assiduité n'est pas contrôlée lors des cours magistraux ; cependant, Il est vivement recommandé à tous les étudiant.e.s de suivre les CM.

Absences et retards :

Absences injustifiées :

Toute absence injustifiée (ABI) entraîne la défaillance (DEF) quel que soit le statut de l'étudiant.e. L'ABI sera saisie au niveau de l'épreuve ; la moyenne ne sera donc pas calculée et remontera en DEF au niveau du semestre et de l'année.

Dans ce cas, l'étudiant devra obligatoirement repasser l'épreuve à la session de rattrapage (session 2).

Absences justifiées et retard :

Sont reconnues comme des absences justifiées :

- Toutes les convocations institutionnelles (judiciaire ou civile, pour cause d'examen, etc),
- toutes celles relevant des droits liés à l'état civil (congrés liés à la naissance, au décès, etc),
- les arrêts maladie avec certificats,
- les rendez-vous médicaux et paramédicaux
- les situations indépendantes de votre volonté avec justificatif (incidents dans les transports en commun ou sur la route, urgence familiale...).

Les étudiant.e.s doivent arriver en cours et en TD à l'heure. Sont reconnus comme des retards abusifs ceux au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement.

La mention ABJ sera saisie au niveau de l'épreuve à la place d'une note dans les cas suivant :

- 3 absences justifiées = ABJ = 0
- 2 absences justifiées + 1 retard = ABJ = 0
- 1 absence justifiée + 3 retards = ABJ = 0
- 4 retards = ABJ = 0

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage)

Vous devez prendre contact avec l'enseignant concerné dès la publication des résultats de session 1.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant traduit devant la commission disciplinaire de l'université, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année. L'objectif du Conseil de Perfectionnement du Master Sciences de l'éducation parcours Intervention Sociale (IS), Insertion Formation (IF), Animation et Éducation Populaire (AEP) et Expertise Ingénierie et Projets Internationaux (EIPI) est de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des parcours professionnels des diplômé.e.s. Il vise à intégrer les mutations socio-territoriales et internationales dans les enseignements, à anticiper l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et à favoriser la coopération entre l'université et les acteurs des champs professionnels visés. C'est un espace d'échanges et de débats entre enseignants, représentants délégués des étudiants, et professionnels de terrain qui se donne pour objectif une amélioration constante de la formation. Le Conseil se réunit une fois par an en présence des enseignants responsables des parcours, de professionnels acteurs socio-économiques du territoire, mais aussi des délégué-e-s étudiants (le dernier conseil de l'année 2025/2026 s'est tenu le 9 mars 2026). Un CR est rédigé à l'issue de chaque séance de ce conseil.

COORDONNEES DES ENSEIGNANT.E.S

Nom	Prénom	Mail
ADANE	Yahia	yahia.adane@u-pec.fr
AMACH	Lissia	amachf@tcd.ie
ARGOUD	Dominique	argoud@u-pec.fr
BARRAUD	Frédéric	fredericbarraud@gmx.fr
CARIAT	Isabelle	isabellecariat63@gmail.com
COSTES	Laurence	laurence.costes@u-pec.fr
HARRISON	Stuart	stuart.harrison@u-pec.fr
KILIC	Aksel	aksel.kilic@u-pec.fr
MBIATONG	Jérôme	jerome.mbiatong@u-pec.fr
MONTANDON	Frédérique	frederique.montandon@u-pec.fr
MOUNIR	Hakima	amounir@u-pec.fr
PEGOURIE	Ludovic	ludovic.pegourie@orange.fr
ROCHE	Tchoy	tchoyroche.kennedy@gmail.com
SEMENOWICZ	Philippe	philippe.semenowicz@u-pec.fr
TALEB	Ali	ali.taleb@u-pec.fr
TAMERT	Redouane	redoua@live.fr

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 21 septembre 2026 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 1

Début de la formation Semaine 39 - Lundi 21/09/2026

Vacances de Noël Du 18/12/2026 après les cours
Reprise des cours le 04/01/2027

Table ronde Semaine 5 le 04/02/2027 matin
Bilan M1 premier semestre Semaine 5 le 04/02/2027 après-midi

Jury **Semaine 11 du 15 au 19 mars 2027**

Semestre 2

8 semaines de stage A partir du mois de mars 2027

Jury **Semaine 24 du 14 au 18 juin 2027**

2ème session :

Semestre 1 et 2

Jury **Semaine 27 du 5 au 9 juillet 2027**

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf cas exceptionnel ou pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.



ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1 :

UE 1 – Comprendre les transformations et mutations éducatives et sociales

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPF »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation	18h CM	3 ECTS
ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles	24h CM	3 ECTS
ECUE 1.3 Politiques publiques européennes	18h CM	3 ECTS

UE 2 – Analyser les politiques publiques

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPF »

ECUE 2.1 Animation et éducation populaire	15h CM	2 ECTS
ECUE 2.2 Intervention sociale	15h CM	2 ECTS
ECUE 2.3 Insertion et formation	15h CM	2 ECTS

UE 3 – Savoir conduire la méthodologie de la recherche

ECUE 3.1 Méthodologie	12h TD	3 ECTS
ECUE 3.2 Techniques d'enquête	18h TD	3 ECTS

UE 4 – Connaître les langages et outils professionnels

ECUE 4.1 Langages et outils professionnels	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 TICE	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.3 Outils de professionnalisation	24h TD	3 ECTS

SEMESTRE 2 :

UE 5 – Connaître les contextes et environnements professionnels

ECUE 5.1 Analyse du travail et des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 6 – Acquérir des connaissances en pré-spécialisation

ECUE 6.1 Séminaire spécialisé	60h TD	3 ECTS
ECUE 6.2 Séminaire professionnel	24h TD	3 ECTS
ECUE 6.3 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS

UE 7 – Pratiquer la recherche

ECUE 7.1 Etude de terrain	13.5h TD	8 ECTS
ECUE 7.2 Note de problématique	13.5h TD	7 ECTS

UE 1 – COMPRENDRE LES TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

3 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

18h CM

CONTENU

Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.

Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.

Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier sur les nouveaux contours de « l'ordre protectionnel » qui semble se dessiner.

BIBLIOGRAPHIE

Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.

Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.

Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.

Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.

Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.

Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.

Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1^{ère} édition 1990).

Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.

Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.1

Régime général : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Régime dérogatoire : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Rattrapage régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

3 ECTS

Enseignant(e)s responsables : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)
Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

24h CM

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectifs pédagogiques:

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre- forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive para rapport à sa pratique.

BIBLIOGRAPHIE

Guelamine F.(2000) . *Intervenir auprès des familles immigrées*. Paris: Dunod

Guelamine F.(2001). Les faces cachées de la « différence culturelle ». La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. *Cahiers du CERIEM*, 8, pp. 9-22.

Jovelin, E. (Dir) (2002). *Le travail social face à l'interculturalité*. Paris: L'Harmattan.

Lévi- Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Paris: Denoël .

Lipiansky, E.-M. (1999). Perception de l'autre et pédagogie des rencontres. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz, pp. 149-157

Ogay, T. (2000). *De la compétence à la dynamique interculturelle*. Berne : Peter Lang

Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF-Que sais-je ?.

Pretceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique*. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.

Schnapper, D. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? Paris : Gallimard

Verbunt, G. (1996). Les obstacles culturels aux interventions sociales. Paris : Centre national de documentation pédagogique

Verbunt, G. (2004). La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives. Paris : La Découverte

Wieviorka, M. (Dir.) (1996). Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat. Paris : La Découverte, 1996

Wievorka, M. (2001). La Différence. Paris : Editions Balland

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.2

Régime général : 100 % écrit

Régime dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur une fiche de lecture et une étude de cas via Eprel).

Rattrapage régime général et dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'une situation interculturelle (prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier).

ECUE 1.3 Politiques publiques européennes

3 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

18h CM

CONTENU

Dans un contexte européen en mutation, les politiques publiques de l'UE jouent un rôle structurant dans l'insertion, l'éducation, la formation, la cohésion sociale et le développement territorial. Ce cours propose de décrypter leurs logiques, mécanismes d'élaboration et effets concrets à l'échelle locale. Les étudiant-e-s seront amené-e-s à analyser la répartition des compétences au sein de l'UE et à questionner la pertinence et les limites des dispositifs existants au regard des réalités de terrain, en particulier dans les champs de l'intervention sociale, de l'éducation populaire, de l'insertion-formation et de l'expertise internationale.

À l'issue du cours, vous serez capable de maîtriser les concepts d'action publique et de gouvernance multi-niveaux, d'identifier les mécanismes de fabrication et de mise en œuvre des politiques européennes, d'analyser le processus d'« européanisation », de conduire une enquête de terrain qualitative et de rédiger une analyse critique articulant théorie et données empiriques.

Modalités pratiques : L'équipe Teams est le point d'entrée principal. Les supports de cours sont mis à disposition dans le cloud dans les 8 jours suivant chaque séance. Pour rejoindre l'équipe sur Teams utiliser le code : 1gkh48c

BIBLIOGRAPHIE

Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », *Droit social*, n° 5, p. 618-622.

Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.

Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes. Paris, L'Harmattan. Pp 8-24.

Erhel C. , Palie, B. (2005). L'Europe sociale : entre modèles nationaux et coordination européenne. REP115 (6). 677-703.

Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*

Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 104.

Robert C. (2007). "L'impossible modèle social européen", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, pp. 95-109

Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. *Politique étrangère*, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.3

Régime général : 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, voir équipe teams du cours pour les consignes) à rendre au plus tard le **15 janvier 2027** via le nuage du cours.

N.B : les groupes seront constitués lors du 1er cours et du 2ème pour les retardataires. Au-delà un travail individuel sera proposé.

Régime Dérogatoire : 100 % écrit (Dossier individuel. Voir le nuage du cours pour les consignes, à rendre le **15 janvier 2027** via le nuage du cours).

Rattrapage : 100 % écrit (Dossier individuel, date et consigne à préciser ultérieurement).

UE 2 – Analyser les politiques publiques

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EPI »

45h CM

ECUE 2.1 Animation et éducation populaire	15h CM - 2 ECTS
ECUE 2.2 Intervention sociale	15h CM - 2 ECTS
ECUE 2.3 Insertion et formation	15h CM - 2 ECTS

Enseignants responsables : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)
Isabelle CARIAT (isabellecariat63@gmail.com)
Aksel KILIC (aksel.kilic@u-pec.fr)

CONTENU

L'UE 2 se subdivise en 3 ECUE (2.1, 2.2, 2.3) de 15h, chacun couvrant un des champs professionnels correspondant aux intitulés de parcours :

- un enseignement sur l'animation et l'éducation populaire ;
- un enseignement sur l'intervention sociale ;
- un enseignement sur l'insertion et la formation.

Pour chacun de ces enseignements, une séance sera consacrée à la dimension internationale. Chaque enseignement est bâti sur le même canevas de 5 séances de 3h consacrés aux points suivants :

- 1 Historique
- 2 Acteurs
- 3 Publics
- 4 Dispositifs
- 5 Comparaison internationale

BIBLIOGRAPHIE

Frégné C., Semenowicz P. (2026), *Grand manuel de l'insertion*, Dunod.
Lebon F., De Lescure E. (dir.) (2016), *L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle*, Editions du Croquant.
Lochen V. (2021), *Comprendre les politiques sociales*, Dunod.

Modalités d'évaluation de l'UE 2

Régime général : un devoir sur table à la dernière séance commun aux 3 ECUE (présence obligatoire)

Régime dérogatoire : un devoir sur table à la dernière séance commun aux 3 ECUE (présence obligatoire)

Rattrapage régime général et dérogatoire : prendre contact simultanément avec les trois enseignants responsables sitôt les résultats du premier semestre proclamés

UE 3 – SAVOIR CONDUIRE LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

ECUE 3.1 Méthodologie

3 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

12h TD

CONTENU

Objectifs du cours

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiant.es aux principaux fondements théoriques et pratiques de la recherche en sciences sociales.

Il permet de se familiariser avec les différentes étapes de la démarche de recherche et de construire progressivement les repères nécessaires à la réalisation d'un mémoire de recherche.

Afin d'articuler les apports théoriques et leur mise en pratique, le cours s'appuiera à la fois sur des textes de référence en sciences sociales, des exemples issus d'enquêtes sociologiques et les objets de recherche développés par les étudiant.es. Une attention particulière sera portée à la mise en œuvre concrète de la démarche de recherche et à son appropriation progressive par chacun.e.

BIBLIOGRAPHIE

Beaud S et Weber F. *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 2005.

Berthier N. *Les techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigées*, Paris, Colin.1998.

Blanchet A et Gotman A. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 2005.

Bourdieu P. *Questions de sociologie*, Paris, Éd de Minuit, 1980.

Favret- Saada J. 1977. Les mots, la mort, les sorts : la sorcellerie dans le Bocage, Paris, Gallimard.

LE Play, F. 1855. Les ouvriers européens. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé sur la méthode d'observation, Paris, Imprimerie Impériale.

Schwartz, O. 1990. *La vie privée des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.

Quivy R et Van Campenhoudt L. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Zola É. 1987. Les carnets d'enquêtes : une ethnographie inédite de la France, Paris, Plon.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.1

Régime général : contrôle continu écrit.

Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

Régime général et dérogatoire : dossier, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 3.2 Techniques d'enquête

3 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

18h TD

CONTENU

Ce cours propose une initiation aux principales techniques de recueil de données utilisées en sciences sociales : l'entretien, l'observation et le questionnaire. Il permet aux étudiant·e·s de découvrir ces différentes méthodes, d'en comprendre les principes et d'en expérimenter la mise en œuvre. Les modalités d'analyse des données recueillies seront également abordées à partir des situations d'enquête rencontrées.

Une partie de l'enseignement est consacrée à l'observation de terrain, menée hors les murs de l'université. Chaque année, les étudiant·e·s sont ainsi amené·e·s à observer les pratiques alimentaires au sein de l'université. Deux sorties de terrain sont organisées afin de mettre en pratique les principes de l'observation sociologique et de confronter les apports du cours à une situation d'enquête concrète.

BIBLIOGRAPHIE

Beaud, Stéphane, 1996, L'usage de l'entretien en sciences sociales, Plaidoyer pour l'entretien ethnographique, *Politix* (35): 226-257.

Bernstein, Basil, 1975, *Langage et classes sociales*, Paris : Editions de Minuit.

Blanchet, Alain, Anne Gotman, 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan.

Bourdieu, Pierre, 1984, L'opinion publique n'existe pas, In *Questions de sociologie*, P. Bourdieu, Paris : Les éditions de Minuit.

Bourdieu, Pierre, 1993, *La misère du monde*, Paris : Seuil.

Bourdieu, Pierre, 1994, L'illusion biographique, In *Raisons pratiques*, edited by P. Bourdieu, Paris : Seuil.

Bourgois, Philippe, 1993, Homeless in El Barrio, In *La misère du monde*, edited by P. Bourdieu, Paris : Seuil.

Champagne, Patrick, Rémi Lenoir, Dominique Merllié, Louis Pinto, 1999, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris : Dunod.

De Singly, François, 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris : Nathan.

Lewis, Oscar, 1961, *Les enfants de Sanchez*, Paris : Gallimard.

Spire, Alexis, 2008, *Accueillir ou reconduire : enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris : Raisons d'agir.

Wacquant, Loïc, 1989, Corps et âme, Notes ethnographiques d'un apprenti boxeur, *Actes de la recherche en sciences sociales* (80):34-67.

Wallraff, Günter, 1986. *Tête de Turc*, Paris : La Découverte.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.2

Régime général : Contrôle continu écrit.

Régime dérogatoire : Travail écrit, contacter l'enseignant.

Régime général et dérogatoire : Travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Les étudiant.e.s doivent contacter les enseignants en cas d'absence.

UE 4 – CONNAITRE LES LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Langages et outils professionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Lissia AMACH (amachf@tcd.ie)

24h TD

CONTENU

L'enseignement prend appui sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants.

Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : **compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction.**

L'objectif des cours est de permettre aux étudiants de communiquer dans les situations de la vie quotidienne, de consolider leur autonomie dans les cinq compétences énumérées ci-dessus.

Ils ont également pour objectif la compréhension de textes authentiques, l'approfondissement de la connaissance de la culture des pays anglophones, et le perfectionnement de la communication orale et écrite.

Les activités d'usage de la langue s'articulent autour d'entrées culturelles et sociétales.

Ainsi nous aborderons la libéralisation du système éducatif et de formation britannique, en nous interrogeant sur le remplacement des *comprehensive schools* par les *academies*, mais aussi par les *free schools*, lesquelles sont cogérées par les parents et les bassins d'emploi, et néanmoins soumises, du fait d'un programme national à respecter, à un fort contrôle gouvernemental.

Une approche nouvelle se dessine à travers cette libéralisation du système, qualifiée de « bottom to top approach », générant des systèmes innovants (*lifelong learning*, qualification économique et professionnelle...).

Les étudiants découvriront également EPREL langues, qui leur permettra de travailler l'anglais en autonomie.

BIBLIOGRAPHIE

Berland-Delepine La Grammaire Anglaise de l'Etudiant Ophrys, 2000

Jean Rey Le Mot Et L'Idee Anglais 2Ophrys, 1991

www.npr.org

www.bbc.co.uk/radio4/

www.nytimes.com

www.guardian.co.uk

www.iht.com

Modalités d'évaluation ECUE 4.1

Régime général : contrôle continu

Régime dérogatoire : devoir sur table de 2 heures ; compréhension et expression écrites.

Régime général et dérogatoire : devoir sur table d'1 heure et demie ; compréhension et expression écrites.

Prendre contact avec l'enseignante responsable dès la publication des résultats.

Enseignant responsable : Ludovic PEGOURIE (ludovic.pegourie@orange.fr)

24h TD**CONTENU**

Ce cours poursuivra deux objectifs relatifs aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). Le premier sera de permettre aux étudiants de découvrir et de mieux appréhender certains outils de mise en forme et de traitement des données, en distinguant leur utilisation dans un contexte professionnel ou universitaire. Le second sera de sensibiliser les étudiants aux enjeux de l'information à l'ère des fake-news, des médias alternatifs, des lanceurs d'alertes et des fuites de données. Il sera également abordé des thèmes comme le pillage des données personnelles et l'ouverture des données publiques pour une utilisation citoyenne. Les inégalités d'accès aux outils numériques ou, autrement nommées, la « fracture numérique », notamment dans les QPV, sera un autre sujet à développer dans le cadre de ce cours. Pour atteindre ces deux objectifs, les travaux dirigés développeront une dimension pratique axée sur l'utilisation de certains outils (Microsoft Word, Microsoft Excel, etc.) et une dimension théorique constituée d'un ensemble de textes à lire et à analyser, en lien avec le domaine de l'éducation populaire.

BIBLIOGRAPHIE

Balleys, C. (2017). *Socialisation adolescente et usage du numérique. Synthèse de la revue de littérature*, Rapport d'étude INJEP.

Barathon, D. (2022). *Exclusion numérique : fracture numérique et illectronisme*. VA éditions.

Bellair, A. -S. (2016). Les TICE vues par les enseignants : entre visées éthiques et attentes institutionnelles, *Interfaces numériques*, 5, 3. <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.3175>

Boullier, D. (2019). *Sociologie du numérique*. Armand Colin.

Cliche, J. -F. (2020). *Fake news : le vrai, le faux et la science*. Éditions MultiMondes.

Dubasque, D. (2019). *Comprendre et maîtriser les excès de la société numérique*. Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.dubas.2019.01>

Granjon, F. (2022). *Classes populaires et usages de l'informatique connectée : des inégalités sociales-numériques*. Mines ParisTech-PSL.

Mandaron, A. & Gille, L. (2023). Usages du numérique en contexte professionnel et animation de réseau dans les centres sociaux. *Cahiers de l'action*, 60, 44-55. <https://doi.org/10.3917/cact.060.0044>

Pasquier, D. (2018). *L'Internet des familles modestes : enquête dans la France rurale*. Presse des Mines.

Peres, J. (2023). L'*open data* dans les recherches participatives : partager les connaissances tout en stimulant les échanges. *Cahiers de l'action*, 60, 85-93. <https://doi.org/10.3917/cact.060.0085>

Proulx, S. (2015). La sociologie des usages, et après ? *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 6. <http://journals.openedition.org.ezproxy.u-pec.fr/rfsic/1230>

Wyatt, S. (2010). Les non-usagers de l'internet. Axes de recherche passés et futurs, *Questions de communication*, 18. <http://questionsdecommunication.revues.org/397>

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.2

Régime général :

Lors de la dernière séance, une évaluation sera réalisée. Elle sera déclinée en trois exercices portant sur la mise en forme, le traitement des données et l'analyse synthétique de recherche relative aux enjeux liés au développement des usages des outils numériques dans le domaine de l'éducation populaire.

Régime dérogatoire :

Les étudiants en régime dérogatoire devront déposer un document sur EPREL divisé en deux parties : une première intégrant la réalisation des exercices demandés par l'enseignant et une seconde intégrant une analyse synthétique de deux pages à propos du développement des usages des outils numériques dans le domaine de l'éducation populaire.

Accompagnement pédagogique :

Les étudiants en régime dérogatoire se rapprochent de leurs camarades de promotion pour obtenir le contenu des cours ou ils sollicitent l'enseignant pour recevoir l'ensemble des supports structurant ce cours.

Rattrapage :

Les étudiants qui passeront le rattrapage devront rendre sur EPREL une fiche de lecture réalisée à partir d'une sélection d'articles.

ECUE 4.3 Outils de professionnalisation

3 ECTS

Enseignant responsable : Ali TALEB (ali.taleb@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Cet enseignement vise à mettre en évidence les enjeux et les outils relatifs aux politiques publiques d'insertion (politique de l'emploi, de la ville, du logement...) pour comprendre les réalités socio-économiques contemporaines. Axé sur la professionnalisation des publics éloignés de l'emploi, il articule étroitement formation, accompagnement individualisé et compréhension des politiques publiques qui structurent les dispositifs d'insertion.

Ce cours explore les politiques publiques nationales (emploi, ville, logement...) et leurs leviers d'action auprès des acteurs locaux en charge de décliner sur les territoires les cadres légaux et institutionnels, tels que la Garantie Jeunes, les Contrats d'Engagement Jeunes (CEJ), ou encore les missions locales. Il interroge notamment les dispositifs ciblés (CLAS, RSA activité, parcours contractualisé vers l'emploi) et leur adéquation avec les besoins des territoires, en tenant compte des spécificités locales (déserts industriels, tensions sur le logement, mobilités contraintes).

Enfin, le cours interroge le rôle du territoire comme levier d'insertion, en étudiant les écosystèmes locaux (réseaux d'entreprises, associations, collectivités) et leur capacité à créer des synergies entre emploi, formation et inclusion. Des études de cas, comme l'analyse des zones de revitalisation rurale ou des quartiers prioritaires, illustrent comment les politiques publiques (ex. : Contrats de Ville, Zones Franches Urbaines) influencent les opportunités professionnelles et sociales.

En croisant approches théoriques, retours d'expérience et outils opérationnels, ce cours forme des professionnels capables de naviguer dans les dispositifs existants, d'en identifier les limites et de proposer des solutions innovantes, en phase avec les enjeux des politiques publiques d'insertion.

BIBLIOGRAPHIE

Astier I. (2019). Les nouvelles politiques sociales : entre activation et protection. Ed.A.Colin.

Boutinet J.-P. (2012), Anthropologie du projet. Ed. PUF.

Dubet F. (2002), Le déclin des institutions. Ed. Seuil.

Rapport DARES (2023). Les politiques d'insertion professionnelle en France. Ed. DARES

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.3

Régime général : contrôle continu – exposé oral collectif (évaluation assurée par M. TALEB)

Régime dérogatoire : exposé oral - prendre contact avec M. TALEB dans les 3 semaines suivant la rentrée

Rattrapage régime général et dérogatoire : exposé oral - prendre contact avec M. TALEB sitôt les résultats de la première session proclamés

UE 5 – CONNAITRE LES CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 5.1 Analyse du travail et des organisations

3 ECTS

Enseignant responsable : Stuart HARRISON (stuart.harrison@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Les organisations françaises sont souvent abordées comme s'il suffisait de les considérer comme un 'plan' : chacun a une mission qui se décline de La Mission fixée pour l'organisation ; l'organisation fixe les objectifs pour chacun des agents ; les procédures, ou process, de travail sont déterminés par avance et en principe par des experts. De même, les responsabilités, prérogatives et initiatives de chacun sont distribuées selon le plan organisationnel, selon le 'prévisionnel'. Les comportements doivent se conformer au plan général et dès lors que les choses passent autrement, l'on parle de 'dysfonctionnement'. Les comportements des acteurs sont conformes au plan ou si non, ils sont à corriger. Sans pouvoir véritablement les comprendre, on les nomme en les attribuant à une catégorie.

Les administrations publiques françaises sont organisées selon ce type de schéma, les organisations privées de but non lucrative d'intervention sociale et médicosociale tout autant. La pensée organisationnelle mainstream n'échappe pas au 'plan', à la conformité aux normes, à la contrainte des règles.

Mais en même temps que l'on constate que les choses se passent autrement que ce que prévoit le plan organisationnel, de manière systématique et dans l'ensemble des organisations, les acteurs n'échappent pas à la pression organisationnelle et réglementaire de modifier leurs actions pour conformer au prévisionnel, aux normes fixées. Les cadres constatent l'impossibilité d'atteindre les buts fixés pour eux, l'impossibilité aussi de faire conformer le comportement des acteurs sous leur responsabilité au 'bon fonctionnement'.

Que faire ?

De longue date, l'organisation a été théorisée autrement que comme un plan, et plutôt comme un lieu où l'ensemble des acteurs font des choix en permanence. Cette théorisation, qui reste marginalisée par le courant mainstream du management des organisations, continue néanmoins d'être utile, éclairante, opérante et performative.

Se rendre compte de l'organisation comme un lieu de choix et comme un lieu où les acteurs définissent les problèmes à résoudre en fonction des difficultés réelles qu'ils rencontrent au quotidien, permet d'échapper à la dichotomisation du bon et mauvais fonctionnement : il est question de comprendre le fonctionnement réel, et tenter de comprendre à quoi ce fonctionnement répond.

De ce point de vue, les jeux de pouvoir ont un autre sens, l'intelligence individuelle et collective des acteurs peut être une ressource, la nécessité de comprendre les différents points de vue dans une organisation se pose comme un préalable à la définition des problèmes et à la recherche de solutions pour les résoudre.

L'objet général de cette ECUE est d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et l'utilisation de concepts et de repères méthodologiques permettant d'étudier une situation organisationnelle, à partir de la complémentarité entre ses aspects formels (cadre réglementaire, plan prévisionnel, règles et normes) et informels (comportements individuels et collectifs organisés pour résoudre des problèmes pratiques).

L'analyse stratégique et systémique est proposée comme un champ théorique et une méthodologie permettant à tout acteur dans une situation organisationnelle d'en prendre de la distance : apprendre à observer de manière empirique ; saisir le poids des biais cognitifs dans l'observation et l'interprétation des situations et des comportements observés ; se décentrer de son propre point de vue ; identifier et comprendre le fonctionnement d'un système organisationnel.

Cette méthodologie est introduite par le biais de textes à étudier et des cas pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

Bareil C., « Démystifier la résistance au changement, questions, constats et implications sur l'expérience du changement », in *Télescope*, automne 2008, p. 89-105.

Berger P. et Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2022.

Bernoux P. et Gagnon Y.-C., « Une nouvelle voie pour réussir les changements technologiques : la co-construction » in *La Revue des sciences de gestion*, 2008, n° 233, p. 51-58.

Bernoux P., *La sociologie des organisations*, Le Seuil, 1985, 365 p.

Crozier M., « Ce que nous a apporté Herbert Simon » in *Revue française de gestion*, 1993, n° 94, p. 85 - 86.

Crozier M. et Friedberg E., *L'acteur et le système*, Le Seuil, 1977, 497 p.

Foudriat M., *Le changement organisationnel dans les établissements sociaux et médicosociaux : Perspectives théoriques croisées*. Presses de l'EHESP, 2013, 354 p.

Foudriat M., *La co-construction : Une alternative managériale*, Presses de l'EHESP, 2nd Ed., 2019, 228 p.

Simon H., « De la rationalité substantive à la rationalité procédurale » in *PISTES*, 1992, n° 3.

Simon H., *Administrative Behavior*, 4th Ed., Simon and Schuster, New York, 1997.

Modalités d'évaluation ECUE 5.1

Régime général : contrôle continu, validation par la présentation orale d'un dossier individuel.

Régime dérogatoire : dossier à retourner par mail.

Régime général et dérogatoire : écrit à rendre, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Accompagnement pédagogique : présentation des concepts et textes ; travail en grand et petit groupe sur des cas pratiques avec un accompagnement par l'enseignant.

ECUE 5.2 Découverte des milieux professionnels

3 ECTS

Enseignant responsable : Redouane TAMERT (redoua@live.fr)
Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Ateliers de conception de projet : Sensibilisation et conscientisation à l'environnement

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.es de s'engager activement dans une démarche de sensibilisation et de conscientisation aux enjeux environnementaux, à travers la conception et la mise en œuvre d'un projet collectif. Ce cycle d'ateliers participatifs s'appuie sur l'expérience acquise lors d'un projet environnemental mené précédemment par les étudiant.es. À partir de l'analyse de cette première expérience, les participant.es sont amenés à imaginer, construire et réaliser une nouvelle action concrète au sein de l'association d'éducation populaire en développant des compétences en gestion de projet, en travail collaboratif et en engagement citoyen. Ces ateliers favorisent l'apprentissage par l'action, l'autonomie et la réflexion critique sur les pratiques environnementales et citoyennes.

Objectifs de la démarche

L'objectif principal est de sensibiliser et de conscientiser les participant.es aux enjeux environnementaux, tout en leur permettant de s'appropriier les outils et méthodes de la démarche de projet. Les étudiant.es apprendront à analyser une action passée, à identifier les points forts et les axes d'amélioration, puis à concevoir collectivement un nouveau projet adapté aux besoins du territoire et du public de l'association.

Déroulement des ateliers

Les séances auront lieu dans les locaux de l'association et seront organisées de façon interactive et collaborative. Après un temps de retour sur le projet précédent (bilan, échanges, identification des réussites et des difficultés), les étudiant.es réaliseront un diagnostic du contexte local et des besoins. Ils travailleront ensuite en petits groupes pour imaginer et planifier une nouvelle action, en définissant ensemble les objectifs, les partenaires, les ressources nécessaires et les étapes de réalisation.

Évaluation

L'évaluation portera sur la conception et la conduite du projet, la qualité de la communication avec les enfants et le degré d'implication dans l'ensemble des activités.

BIBLIOGRAPHIE

- Barthes, A., & Alpe, Y. (2013). Éducation à l'environnement et au développement durable : Regards croisés sur la formation des enseignants. *Revue française de pédagogie*, 182, 5-16. <https://doi.org/10.4000/rfp.4147>
- Boutaud, A. (2002). Le développement durable, entre construction coopérative et appropriation compétitive : une valeur nouvelle issue de la négociation internationale. Rapport à l'ADEME n°1, 59 p.
- Broadhag, C. (1994). Pour concilier l'entreprise et l'environnement, il faut adopter une approche systémique. *Annales des Mines*, décembre 1994.
- Broadhag, C. (2002). La recherche d'une autre mondialisation, suppose une nouvelle manière de gouverner. In A.-M. Ducroux (Dir.), *Les nouveaux utopistes du développement durable* (collection Mutation). Paris : Éditions Autrement.
- Brundtland, G. H. (1987). *Notre avenir à tous*. Paris : Le Fleuve.
- Buttier, J.-C., Roullier, C., & Sandras, A. (Éds.). (2022). *Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIXe-XXIe siècles)*. Pierrefitte-sur-Seine : Publications des Archives nationales. <https://doi.org/10.4000/books.pan.4372>
- CIRAD. (1995). La notion de développement durable. <http://www.reds.msh-paris.fr/communication/textes/devdur.html>
- Leininger-Frézal, C. (2017). L'éducation à l'environnement : enjeux, acteurs et dispositifs. In J.-P. Augustin & J. Lévy (Eds.), *Géographie de l'environnement* (pp. 227-241). Paris : Armand Colin.
- Matage, P. (2005). *Les enjeux du développement durable*. Paris : L'Harmattan.
- Morin, E., & Kern, A. B. (1993). *Terre patrie*. Paris : Seuil.
- Sauvé, L. (2005). Une cartographie des courants en éducation relative à l'environnement. *Revue canadienne de l'éducation*, 28(4), 104-128. <https://doi.org/10.2307/4126478>

Modalités d'évaluation ECUE 5.2

Régime général : contrôle continu oral et présence à 6 rencontres du mardi obligatoires.

Régime dérogatoire : travail écrit.
Prendre contact avec l'enseignant responsable.

Régime général et dérogatoire : dossier, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Accompagnement pédagogique : 4 ateliers, suivi individualisé, outils méthodologiques en ligne

UE 6 – ACQUERIR DES CONNAISSANCES EN PRE-SPECIALISATION

ECUE 6.1 Séminaire spécialisé

60h TD

3 ECTS

Enseignant(e)s responsables : Yahia ADANE (yahia.adane@u-pec.fr)
Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

ECUE 6.1a Animation et Éducation Populaire : Y.Adane

24h TD

CONTENU

L'éducation populaire est un courant d'idées qui concourt à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques au travers d'un ensemble de valeurs fondamentales qui contribuent à la modification des rapports sociaux et à l'émancipation civique et intellectuelle des individus et des groupes.

Elle permet au plus grand nombre d'accéder à la connaissance, de s'épanouir, de prendre la parole, d'agir collectivement en prenant la parole dans des groupes et de trouver la place de citoyen qui revient à chacun.

Dans un monde en pleine mutation où chaque personne réinterroge sa place dans la société, le réinvestissement du citoyen dans une dynamique collective au service de la transformation sociale suppose de revenir aux valeurs fondatrices de l'éducation populaire afin de retrouver des sources d'inspiration pour mieux s'adapter aux nouveaux modes d'intervention sociale et aux défis actuels.

Une réflexion sera menée lors des séances de Travaux Dirigés (TD) sur les actions mises en œuvre par des associations d'éducation populaire en matière d'animation dans les quartiers populaires notamment. Les étudiants auront à mettre en place dans le cadre d'une recherche-action un projet signifiant inscrit dans un contexte territorialisé avec un souci d'associer au plus près les habitants.

BIBLIOGRAPHIE

BOURRIEAU (J), *L'éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan, 2001

CACERES (B), *histoire de l'éducation populaire*, Collection Peuple et culture N°16, Editions du Seuil, 1964.

Charte de l'éducation populaire, CNAJEP, 15 décembre 2005.

MIGNON (J.M), *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris Ed. La découverte, 2007.

MAUREL (C), *Education populaire et puissance d'agir*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2010

POUJOL (G), *L'éducation populaire, histoire et pouvoirs*, 1980.

VIVERET (P), *L'éducation populaire pour construire le citoyen*, Paris, Ed. Chronique sociale, 2018

D'autres références seront indiquées lors des séances de TD.

Modalités d'évaluation ECUE 6.1a

Régime général : Contrôle continu pendant les TD (travail sur dossiers et présentations orales).

Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant.

Rattrapage régime général et dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

CONTENU

Aborder les théories et les pratiques de la communication (schéma de la communication, intersubjective, en groupe, conduite de réunion). Il s'agira de s'approprier les bases de la communication interpersonnelle (se former à l'entretien non-directif), d'identifier les différents types de communication, de développer une écoute active, de poser les "bonnes" questions. Les objectifs concernent également la formation à la conduite de réunion qui amène à cerner les fondamentaux de l'animation de réunion, à créer une dynamique de réunion.

BIBLIOGRAPHIE

Abrieu J.-C., *Psychologie de la communication*, Théories et méthodes, Armand Colin, Coursus, 3^e édition, 2008.

Amado, G., & Guittet, A., *La dynamique des communications dans les groupes*, A. Colin, Coll. U, Paris, 1975.

Anzieu D. & Martin J.-Y., *La dynamique des groupes restreints*. PUF. 1986.

Mucchielli, R., *Communications et réseaux de communication*, ESF, 1971.

Mucchielli, R., *Conduites de réunion*, ESF, 1969.

Trognon A. & Bromberg M., *Psychologie sociale et ressources humaines*, PUF, 2007.

Watzlawick P., Helmick J. *Une logique de la communication*. Paris, Le livre de poche, 1979.

Modalités d'évaluation ECUE 6.1b

Régime général : 100% écrit

Régime dérogatoire : prendre contact avant le 20 octobre avec l'enseignant : frederique.montandon@u-pec.fr

Rattrapage régime général et dérogatoire : après la publication des résultats de la 1^{ère} session, prendre contact avec l'enseignante : frederique.montandon@u-pec.fr

CONTENU

Séminaire de lecture « sociologie de l'immigration ». Lectures des textes fondamentaux.

Ce séminaire entend prendre pour objet les nouveaux paradigmes relatifs à la question migratoire, notamment les dynamiques familiales sous le prisme du genre et d'étudier l'articulation avec d'autres questions sociétales. L'accent sera particulièrement mis sur la nécessité de penser ses propres représentations et d'aborder de façon distanciée, dépassionnée et réflexive des problématiques sociales d'actualité. À travers différents écrits et enquêtes sociologiques, les questions d'intégration, d'immigration, ethnicité, discrimination et de genre devront donc amener les étudiants à penser différemment leur regard et posture afin de mieux appréhender la pluralité des modèles sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

AMSELLE J.L., E. M'BOKOLO (dir.), 1985, *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte.

BEAUD Stéphane, 2018, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, 352 p.

BRUBAKER R., 1997, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Belin.

ESCAFRÉ-DUBLET A., 2011, « Mesurer l'intégration des immigrés. Genèse et histoire des enquêtes. Girard Stoezel, 1945-1953 », *Genèses*, 84-3, p. 93-112.

FASSIN D., 2010, « Ni race ni racisme. Ce que racialiser veut dire », in *Les Nouvelles Frontières de la société française*, D. Fassin (éd.), Paris, La Découverte.

HAJJAT A., 2010, « Port du hijab et "défaut d'assimilation". Étude d'un cas problématique pour l'acquisition de la nationalité française », *Sociologie*, 4-1, p. 439-455.

DOI :

HILY, Marie-Antoinette, 2009, « Chapitre 1 - L'usage de la notion de « circulation migratoire » », Geneviève Cortes éd., *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*. Armand Colin, pp. 21-28.

KAUFMANN Jean-Claude, 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, A. Colin, coll. Individu et société, 352 p.

KHOSROKHAVAR Farad, 2014, *Radicalisation*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Interventions ».

LAHIRE Bernard, 2004, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi* Paris, La Découverte, 777 p.

LAPEYRONNIE Didier, 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, series : « Le monde comme il va ».

REA Andréa et TRIPIER Maryse, 2003, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte (Coll. Repères, 364).

TODD E., 1994, *Le Destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Seuil.

Rea, Andrea (2014), *Contrôler les indésirables à la frontière-réseau*. En ligne à <http://www.antiatlas.net/blog/2014/04/08/colloque-rea/>

SAYAD Abdelmalek, 2006, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Éditions Raisons d'agir.

TRIBALAT M., 1995, *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.1c

Régime général : Participation aux discussions sur les lectures obligatoires et aux exercices participatifs : 20%

- Examen oral : 80%
- Une Question d'analyse critique à préparer à l'avance
- Question(s) sur les lectures obligatoires

Régime dérogatoire : prendre contact avant le 20 octobre avec l'enseignante amounir@u-pec.fr

Rattrapage régime général et obligatoire : après la publication des résultats de la 1ère session, prendre contact avec l'enseignante. Participation aux discussions sur les lectures obligatoires et aux exercices participatifs : 20% · Examen oral : 80% · Une Question d'analyse critique à préparer à l'avance Question(s) sur les lectures obligatoires

ECUE 6.2 Séminaire professionnel

3 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Frédéric BARRAUD (fredericbarraud@gmx.fr)
Tchoy ROCHE (tchoyroche.kennedy@gmail.com)

Frédéric BARRAUD

12h TD

PRESENTATION DU CONTENU

Il s'agit d'une exploration des liens entre éducation populaire, animation périscolaire et action publique territoriale, en s'appuyant sur les cadres du PEDT et des contrats de ville, de la CTG. Ce module vise à faire comprendre que la conduite de projet en animation s'inscrit dans un environnement institutionnel complexe, traversé par des enjeux éducatifs, sociaux, politiques et organisationnels.

À partir de situations concrètes, le module permettra d'appréhender les modalités de dialogue interinstitutionnel pour élaborer un projet local. Il s'agit d'éprouver une mise en pratique de la diplomatie locale.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIONNEE

van Zanten, A. (2024). Les politiques d'éducation. Presses Universitaires de France.

Lebon, F. (2006). Une politique de l'enfance : du patronage au centre de loisirs. L'Harmattan.

Lebon, F. (2009). *Les animateurs socioculturels*. Paris : La découverte.

Troger, V., & Ruano-Borbalan, J.-C. (2021). Histoire du système éducatif. Presses Universitaires de France.

Prost, A. (2013). Du changement dans l'école : Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours, Éditions du Seuil.

Tchoy ROCHE

12h TD

RESUME DU CONTENU DU COURS

Résumé du contenu du cours :

« Immersion dans l'Éducation Populaire et les Centres Sociaux »

Matinée : Cadre théorique et institutionnel

Ce module débute par une introduction interactive à l'éducation populaire via un QCM Participatif, suivie d'une analyse du fonctionnement de la Fédération des centres sociaux du Val-de-Marne. L'étude de cas du CSC Kennedy de Créteil permet ensuite d'aborder concrètement la stratégie, les partenariats et les projets d'une structure locale lors d'un temps d'échange.

Après-midi : Posture professionnelle et mise en pratique

Après une séquence de remobilisation, les étudiants explorent les dynamiques de terrain : (accueil, mobilisation, management) à travers des mises en situation en théâtre-forum. La journée se clôture par un atelier collaboratif de création d'outils organisationnels et de communication, suivi d'un bilan global de la formation.

Proposition de mode d'évaluation ;

Contrôle continu : Les étudiants seront évalués sur les réponses au QCM de la matinée
Les étudiants seront évalués sur les remédiations apportées au moment des études de cas pour l'après midi : Sous cette forme il s'agit de petits groupes de 3 ou 4 étudiants avec une note commune.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Bresson, M. (2002). *Les centres sociaux : entre expertise et militantisme*. L'Harmattan.

Dessertine, D., Durand, R., Eloy, J., Gardet, M., Marec, Y., et Tétard, F. (2004). *Les centres sociaux 1880-1980 : une résolution locale de la question sociale ?* Presses Universitaires du Septentrion.

Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et révolution* (trad. du portugais). François Maspero.

Greffier, L., Montero, S., et Tozzi, P. (dir.). (2018). *L'animation socioculturelle : quels rapports à la médiation ?* Carrières Sociales Éditions.

Hovart, S. (2024). *Animons ! Avec joie et ambition : un manuel pour les éducatrices populaires, leurs collègues et leurs alliés-es*. Books on Demand.

Lapeyronnie, D. (s. d.). *Le développement social local : une réponse à la crise ?* Éditeur non identifié. (référence non confirmée — à vérifier)

Mignon, J.-M. (2007). *Une histoire de l'éducation populaire*. La Découverte.

Morvan, A. (2011). *Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche-action en Bretagne* [Thèse de doctorat, Université Paris 8].

Modalités d'évaluation ECUE 6.2

Régime général : Contrôle continu écrit et oral, dossier à rendre.

Régime dérogatoire : Dossier individuel

Rattrapage régime général et dérogatoire : Dossier individuel
Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 6.3 Contextes institutionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Isabelle CARIAT (isabellecariat63@gmail.com)

18h TD

CONTENU

Les fondamentaux du droit du travail

Cet enseignement s'adresse à des non-juristes et constitue une approche généraliste, claire et actualisée permettant aux étudiants de savoir analyser les questions de droit du travail et d'en appliquer les notions essentielles aux situations rencontrées dans leurs contextes professionnels.

Ce cours, après l'étude des principales sources du droit du travail, couvrira les différentes étapes de la vie d'un contrat de travail de l'embauche à la rupture du contrat.

BIBLIOGRAPHIE

RAY Jean-Emmanuel, Droit du travail-Droit vivant, Wolters Kluwer, 2021

ANZERO Gilles, BOUGARD Dirk, DOCKES Emmanuel, Droit du travail 2021, Précis Dalloz, 34^{ème} édition

TOP'ACTUEL, Droit du travail 2020-2021, Hachette

BELLIVIER Muriel, Droit du travail - Aide-mémoire - Droit du travail dans le secteur social et médico-social de A à Z, Dunod, 2015.

Modalités d'évaluation ECUE 6.3

Régime général : Un travail écrit à rendre

Régime dérogatoire : Un travail écrit à rendre

Rattrapage régime général et dérogatoire : Un travail écrit à rendre

Séance d'observation





UE 7 – PRATIQUER LA RECHERCHE

ECUE 7.1 Etude de terrain

8 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

13.5h TD

CONTENU

Ce cours est organisé en deux ateliers : le stage et la note de problématique.

Le premier atelier se déroule à la faculté, tandis que le deuxième se déroule dans les lieux de stage tels que le centre social Cachan, centre social Créteil, CHR Paris, Maison des Arts de Créteil (MAC), Association d'éducation populaire (AEPCR) Paris 20.

L'objectif de cette alternance est de permettre aux étudiants d'articuler théorie et pratique en s'immergeant dans le monde professionnel. Chaque étudiant devra se conformer aux règles propres à la structure qui les accueille.

A la fin du stage, chaque groupe d'étudiants (maximum 3) devra rendre une note de problématique décrivant de manière analytique leur expérience de stagiaire, en la reliant aux connaissances théoriques, méthodologiques et techniques acquises au cours de leur formation universitaire. Ils devront également rendre un rapport collectif sous forme de diagnostic, qui consiste à identifier les enjeux du projet, à finir les concepts et élaborer un ou plusieurs scénarios d'intervention, en amont des phases de prescriptions et préconisations. Les étudiants seront accompagnés par les trois enseignantes référentes et par les tuteurs de stage.

BIBLIOGRAPHIE

Becker Howard S, 2002, Les ficelles du métier, Paris, La Découverte.

Céfaï Daniel (dir.), 2003, L'enquête de terrain, Paris, La Découverte.

Fassin Didier et Bensa Alban (dir.), 2008, Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques, Paris, La Découverte.

Peneff Jean, 2009, Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales, Paris, La Découverte/Grands repères.

Jounin Nicolas, 2014, Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers, Paris, La Découverte

Peneff Jean, 2009, Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales, Paris, La Découverte/Grands repères.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 7.1

Régime général : contrôle continu

Régime dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable.

Régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.



ECUE 7.2 Note de problématique

7 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenant(e)s: Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr)

Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

Aksel KILIC (aksel.kilic@u-pec.fr)

13.5h TD

CONTENU

Les ateliers de recherche consacrés à la note de problématique sont organisés en sous-groupes (environ 6 à 10 personnes selon l'effectif de la promotion).

Ils ont pour vocation d'accompagner les étudiant.e.s. dans la démarche de la recherche. Ces ateliers vous aident à acquérir la rigueur et les outils nécessaires à recherche.

La formulation de questions de recherche pertinentes, le bon déroulement d'une enquête de terrain et la rédaction d'un document final correspondant aux critères de scientificité mais aussi, étape souvent négligée, à des exigences de forme fondamentales.

Chaque étudiant.e.s doit pouvoir rendre compte des éléments de son travail personnel et de sa progression tout au long du cursus afin que les guidants puissent attester de la « conformité » de la démarche et la soutenir.

Pour cela, il doit procéder à la recherche d'un corpus documentaire approprié, au traitement de son objet d'étude et fournir un travail régulier de lecture et d'analyse de celui-ci.

BIBLIOGRAPHIE

Arborio A-M; Fournier P, *L'enquête et ses méthodes: l'observation directe*, A. Colin, coll. 128, (1999) 2008.

Bardin L, *L'analyse de contenu*, PUF Quadrige, (1993) 2007.

Beaud Stéphane ; Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997.

Becker Howard S ; *Les ficelles du métier*, Guide Repères, la Découverte, 2002.

Blanchet A ; Gotman A, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, A. Colin, coll. 128, 2007.

Quivy R ; Van Campenhoudt L, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod, 2006.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 7.2

Régime général : contrôle continu 50% écrit et 50% oral.

Régime dérogatoire : 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable.

Régime général et dérogatoire : 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.



La cérémonie des lauréats constitue un moment fort consacré à la remise des diplômes


